

CONDITIONS DE GARANTIE

Avec les produits bellicon®, vous acquérez une excellente marchandise de qualité inégalée. C'est pourquoi nous sommes en mesure de vous accorder des délais de garanties nettement supérieurs à ceux fixés par la loi.

DÉLAIS DE GARANTIE

Les délais de garantie des composantes des trampolines sont les suivantes :

- 5 ans sur les cadres en acier inoxydable (bellicon® premium)
- 3 ans sur les cadres en acier thermolaqué noir (bellicon® édition noire)
- 3 ans sur les toiles de saut et les embouts en caoutchouc
- 6 mois sur les élastiques en caoutchouc pour un usage privé
- 3 mois sur les élastiques en caoutchouc pour un usage professionnel

USURE DES ÉLASTIQUES EN CAOUTCHOUC

Etant donné que l'amortissement d'un trampoline est toujours soumis à une sollicitation extrême, il est nécessaire, tôt ou tard, de le changer. Les élastiques en caoutchouc ne s'usent pas mais se détendent au fil de l'entraînement. Notre système breveté de suspension vous permet d'échanger les élastiques très facilement et rapidement. L'individualisation de votre bellicon® est un jeu d'enfant

COMMENT RENDRE DES PRODUITS À BELLICON ?

Les délais de garantie commencent pour l'utilisateur à la date de l'achat. Conservez précieusement votre facture car elle contient la preuve de votre date d'achat.

Nous fabriquons nos trampolines avec les exigences de qualité les plus hautes. Cependant, nous ne pouvons pas exclure un défaut à 100%. Si vous constatez effectivement un dommage à votre trampoline bellicon® pendant la période couverte par la garantie, veuillez nous contacter rapidement. Nous nous engageons à régler le problème de la manière la plus informelle possible.

Pour éviter des coûts supplémentaires, ne retournez jamais la marchandise sans nous en avoir informé en avance :

Merci de nous contacter, soit par email (info@bellicon.fr) ou par téléphone au : +33 1 53 98 92 39.